

## L'ESPACE VERT MUNICIPAL – JUILLET 2009

Le mot de l'inspectrice...

Un rappel que les abris temporaires dans lesquels peut être abrité une automobile doivent être démontés (toile et structure) durant la période du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre peut importe leur localisation sur le terrain.

Tel que déjà mentionné, le dépotoir est maintenant fermé et a été remplacé par un éco-centre. Le règlement municipal gérant l'accessibilité au site est toujours en vigueur. Il est donc interdit de circuler sur les lieux sauf pour avoir accès à l'éco-centre le samedi matin entre 8 :00 le matin et la fermeture à midi. Sont admis sur le site les voitures avec ou sans remorques et les camionnettes (non commerciales). Seulement les résidents et propriétaires peuvent se prévaloir de ce service. Si vous reprenez les services d'un entrepreneur pour faire vos travaux de rénovations, ce dernier ne peut disposer de vos débris de construction à l'éco-centre.

Cet éco-centre vous permet de disposer de certains rebuts, tel que les gros objets, les branches et les pneus, entre autres. Les déchets domestiques ne peuvent être jetés dans le conteneur présent à l'éco-centre. N'oubliez pas que si vous mettez des branches, du gazon ou des mauvaises herbes en bordure du chemin lors de la cueillette des déchets, les vidangeurs ne les ramasseront pas. Les recycleurs ne videront pas non plus, votre bac de recyclage si vous y avez mis des déchets.

Bonnes Vacances!

Katy, votre inspectrice en bâtiment et en environnement

### **Le petit mot de l'adjointe...**

Je tiens à vous rappeler que votre tondeuse à gazon doit continuer son régime minceur! En effet, elle ne doit plus tondre dans la bande de protection riveraine du lac et des cours d'eau. Alors surveillez-la bien. Pendant ce temps, vous avez plus de temps pour profiter de l'été.

Autre sujet : celui qui ne passionne personne. Ça concerne ce que l'on fait en cachette dans les toilettes... Et voilà, nous y sommes. Les toilettes. Que vous ayez une installation septique ou que vous soyez branché au réseau municipale....Les toilettes ne sont pas des poubelles! Les systèmes d'épuration sont conçus pour recevoir et traiter seulement ce qui sort de notre corps. Rien d'autre. Alors, pour favoriser l'efficacité du traitement, il faut mettre les choses aux bons endroits. Chaque chose à sa place!

Lyne, votre inspectrice adjointe